



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 39
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 19 MARS 1982

JOUR DE L'AFGHANISTAN

Déclaration du
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

L'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a fait aujourd'hui la déclaration suivante pour commémorer le Jour de l'Afghanistan, qui sera célébré le dimanche 21 mars:

Traditionnellement, le peuple afghan célèbre le 21 mars le début d'une nouvelle année. Cette date approche, et le Gouvernement du Canada souhaite à cette occasion exprimer de nouveau sa profonde préoccupation devant la situation en Afghanistan et les conditions extrêmement pénibles qui y sévissent par suite des actions de l'Union soviétique dans ce pays. Nombre d'assemblées législatives du monde libre, y compris le Parlement européen et le Congrès américain, ont adopté des résolutions désignant le 21 mars comme Jour de l'Afghanistan dans leurs pays.

Il y a maintenant plus de deux ans que les troupes soviétiques ont envahi et occupé l'Afghanistan. Le Gouvernement du Canada a condamné cette invasion qui déroge, à ses yeux, aux principes de la Charte des Nations Unies et constitue une violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance d'un membre de l'Organisation.

L'Union soviétique a refusé de répondre aux divers efforts déployés par la communauté internationale en vue de trouver une solution

équitable au problème afghan. En effet, les autorités soviétiques n'ont tenu compte d'aucune des trois résolutions adoptées par une majorité écrasante à l'Assemblée générale des Nations Unies, et elles ont rejeté toutes les autres initiatives destinées à ouvrir la voie à un juste règlement.

La vaste majorité du peuple afghan est opposée au régime actuel que l'Union soviétique a installé au pouvoir dans ce pays. En dépit de la présence de près de 100 000 troupes soviétiques, le mouvement de résistance afghan contrôle la plus grande part des campagnes et mène une lutte effective contre l'occupant soviétique. Le Gouvernement du Canada est profondément préoccupé par les souffrances et les épreuves du peuple afghan, y compris les bombardements qui font des victimes innocentes parmi la population civile, détruisant en outre leurs foyers et leurs moyens d'existence.

Témoignage flagrant des conditions pénibles imposées au peuple afghan, près de 3 millions d'habitants se sont expatriés. On calcule qu'un Afghan sur sept habite actuellement dans un camp de réfugiés à l'étranger. Le Canada a contribué plus de 13 millions de dollars aux secours aux réfugiés et entend accroître encore son aide. Cependant, cette aide ne répond qu'à un besoin immédiat. Ce dont les réfugiés ont besoin par dessus tout, c'est d'un règlement qui établira de nouveau la liberté en Afghanistan et leur permettra de retourner dans leurs fermes et leurs villages en toute sécurité et dans la dignité.

Une solution à la situation en Afghanistan ne sera possible que si les forces soviétiques se retirent et si l'on permet à la population afghane de choisir elle-même son mode de gouvernement et ses gouvernants.

Le Gouvernement du Canada engage de nouveau l'Union soviétique à donner une réponse positive aux efforts déployés par la communauté internationale en vue d'en arriver à une solution qui comprendrait le retrait des troupes soviétiques et ferait à nouveau de l'Afghanistan un pays pleinement indépendant et non aligné.